

L'homonymie et la polysémie

Autor(en): **Ducháek, Otto**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Vox Romanica**

Band (Jahr): **21 (1962)**

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-19154>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'homonymie et la polysémie

I.

Les linguistes ne sont pas d'accord sur les limites de l'homonymie¹ et de la polysémie, sur la différence entre les homonymes et les mots polysémiques.

Pour ceux qui envisagent le problème du point de vue historique, la question est claire dans les cas où l'on connaît le point de départ des mots en question, par exemple les mots français *louer* ('donner des louanges') et *louer* ('donner à louage') sont homonymes puisqu'ils sont d'origine différente: le premier provient du latin *laudare*, le second du latin *locare*. Au contraire, les mots provenant d'un seul mot ne sont que des acceptions différentes d'un mot polysémique, telles les acceptions 'surface', 'lieu où l'on bat le grain' et 'nid' du mot *aire* provenant du latin *area*.

Pour ceux qui cherchent à découvrir la structure actuelle du lexique, peu importe l'état primitif. Il s'agit surtout de la conscience linguistique des gens parlant la langue en question à un moment donné. Pour nous faire mieux comprendre, citons un exemple. A chacun, il est clair qu'il n'y a qu'un seul verbe *appuyer*, bien qu'il puisse avoir plusieurs sens: 'faire reposer sur un appui', 'soutenir par le moyen d'un appui', 'peser' (*appuyer*

¹ Dans cet article, nous ne nous occuperons pas de l'homonymie des préfixes et des suffixes, mais uniquement de celle des mots entiers. Nous ne parlerons pas non plus des calembours fondés sur l'homonymie d'un mot avec un groupe de mots, tels que *Que font les canons? Les détonations (Les dettes aux nations)*. Nous nous contenterons d'en citer ici le plus célèbre dont l'auteur est Marc Monier:

*Gal, amant de la reine, alla, tour magnanime,
Gallamment de l'Arène à la tour Magne à Nîmes.*

sur la plume), 'protéger' (*appuyer une demande*) ou 'insister' (*appuyer sur une circonstance*). Au contraire, personne (sauf ceux qui ont étudié l'histoire du français) ne croirait que le sens 'l'interruption concertée du travail avec le but d'obtenir certains avantages' n'est qu'un sens relativement nouveau du mot *grève* 'plage de sable'. Dans la conscience linguistique des Français, il y a donc de nos jours deux mots *grève* (pas un seul à double acception). Par conséquent, du point de vue synchronique, on ne peut plus parler d'un mot polysémique (bissémique), mais de deux homonymes.

A notre avis, il est absurde de se discuter s'il faut préférer l'aspect synchronique ou l'aspect diachronique. L'un et l'autre ont leur raison d'être. Seul le problème qu'on s'est proposé de résoudre dans un tel cas ou un autre est décisif pour faire le choix entre les deux. Nous croyons donc utile d'établir une terminologie acceptable aussi bien pour les linguistes qui s'occupent de l'évolution historique de la langue que pour ceux qui examinent l'état de chose actuel pour découvrir, par exemple, la structure du lexique contemporain d'une langue donnée.

Nous proposons donc de distinguer, d'après le genre de la parenté sémantique, trois catégories d'unités lexicales identiques par leur forme: 1° homonymes étymologiques (véritables), s'ils proviennent de mots différents (*louer* < *laudare* – *louer* < *locare*); 2° homonymes sémantiques (apparents), s'ils proviennent d'un seul mot, mais si l'on ne conçoit plus aucune connexion entre leurs acceptions (*grève*); 3° mots polysémiques, si l'on n'a pas encore perdu la conscience de l'unité du mot en question, c'est-à-dire de la connexion entre ses différentes acceptions (*appuyer*).

II.

Toutefois, la chose est plus compliquée que nous ne l'avons présentée ci-dessus, car il y a plusieurs sortes d'homonymes.

Comme le mot 'homonyme' a un sens très large, on utilise aussi deux mots à sens plus spécial: homographes et homophones. Ceux-ci n'ont la même forme que dans la prononciation: *saint* – *sain* – *sein* – *ceint* – *ceing*; *seller* – *celler* – *sceller*. Les différences

graphiques entre les homophones peuvent être minimes (*sans* – *sang*) ou considérables (*sang* – *cent*).

Les homographes ont la même graphie et, généralement, aussi la même prononciation: *louer* – *louer*, *tourbe* ('multitude', 'foule') – *tourbe* (sorte de combustible). Parfois, on peut noter une différence de genre: *le page* – *la page*, *le mousse* – *la mousse*. Il y a, cependant, quelques homographes dont la prononciation est différente, par exemple (le, les) *fil*s [fis] – (les) *fil*s [fil], (le) *sens* [sās] – (je) *sens* [sā], *est* [est] – (il) *est* [ε], (les) *portions* [porsjō] – (nous) *portions* [portjō].

Remarque: Le but de la langue étant surtout communicatif, la prononciation des consonnes finales peut être expliquée par un effort de clarté. La preuve en est, entre autres, la prononciation double du mot *Christ*: *Jésus-Christ* [ʒɛzykri], mais *Christ* [krist] afin de ne pas être confondu, dans le langage parlé, avec le mot *cri* [kri].

Cette division ne nous paraît pas satisfaisante. Nous pouvons répartir les homonymes d'une autre manière, et cela en lexicaux, grammaticaux, lexico-grammaticaux et morphologiques.

Les homonymes lexicaux sont ceux qui appartiennent à la même espèce de mots et s'accordent en toutes catégories grammaticales. S'ils sont en même temps homographes, on peut les appeler absolus. Tels sont, par exemple, *balle* 'paquet de marchandises' (< francique **balla*, XIII^e siècle) – *balle* 'pelotte' et 'projectile' (emprunté de l'italien dialectal *balla* au XVI^e siècle) – *balle* (de céréales) (substantif verbal de l'ancien français *baller*); *canon* (< grec *kanôn*, XIII^e siècle) – *canon* (< ital. *cannone*, XIV^e siècle); *raie* 'ligne' (< bas latin *riga*, VII^e siècle) – *raie*, sorte de poisson (< lat. *raia*, XIII^e siècle). S'il y a une différence graphique entre les homonymes lexicaux, on peut les appeler partiels: *pin* – *pain*, *porc* – *port*, *chair* – *chaire*, *ver* – *verre*.

Les homonymes grammaticaux sont ceux qui appartiennent à diverses espèces de mots (le substantif *vers* – la préposition *vers*) où qui diffèrent par une catégorie grammaticale, par exemple par le genre: *le livre* – *la livre*, *le vase* – *la vase*, *le tour* – *la tour*. À côté des homonymes grammaticaux absolus (cités ci-dessus), il y en a qui sont seulement partiels: *sang* – *sans* – *cent* (différentes sortes de mots), *bal* – *balle*, *bout* – *boue* (différents genres).

Les homonymes lexico-grammaticaux sont ceux qui se sont formés par la conversion (changement de l'espèce du mot): *pouvoir* (infinitif) – *pouvoir* (substantif).

Si l'un des homonymes est l'adjectif, il ne s'accorde avec l'autre que par l'une de ses formes, par exemple la masculine (*bon – bond*). Le verbe, évidemment, ne peut non plus être homonyme avec d'autres mots que par quelques-unes ou même une seule de ses formes. En ce qui concerne le verbe *tendre*, seul l'infinitif est homonyme avec l'adjectif *tendre*. L'infinitif *boucher* est homographe avec le substantif *boucher*, la 1^{re} personne du pluriel de l'indicatif présent et de l'impératif *bouchons* est homophone avec le substantif *bouchon* (homographe avec son pluriel), les formes des 1^{re} et 3^e personnes du singulier du présent de l'indicatif et du subjonctif et la 2^e personne de l'impératif *bouche* sont homographes tandis que la 2^e personne du singulier *bouches* et la 3^e du pluriel du présent de l'indicatif et du subjonctif *bouchent* sont seulement homophones avec le substantif *bouche*.

Les mots deviennent homonymes par l'évolution phonétique (*laudare* > *louer*, *locare* > *louer*), par une double dérivation (*gril* – *griller*, *grille* – *griller*), par la conversion (*bien* – *le bien*) et par l'emprunt (latin *summa* > *somme*, grec *sagma* > *somme* – *bête de somme*).

Beaucoup plus rarement les mots cessent d'être homonymes (homophones), par exemple *roi* et *rouel* qui avaient la même prononciation [rwe] vers la fin du XVIII^e siècle.

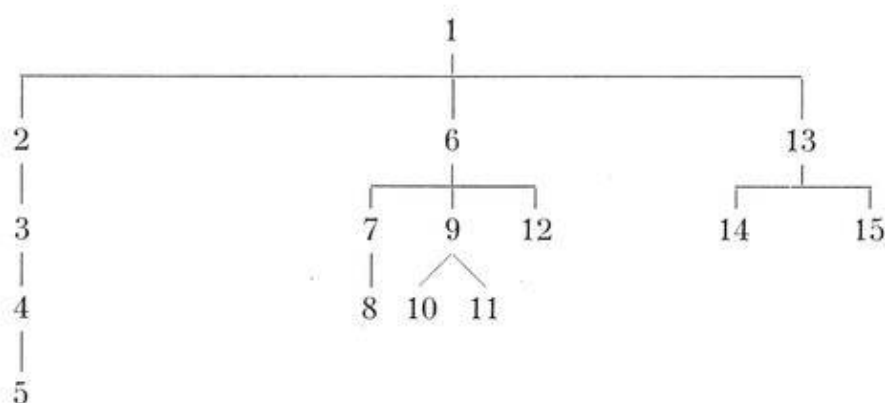
III.

Après avoir précisé les différences entre diverses sortes des homonymes et mentionné leur origine et évolution, revenons maintenant au problème de la connexité entre la polysémie et l'homonymie.

Avant tout, il faut constater qu'il est parfois assez difficile de distinguer les homonymes sémantiques, soit des acceptions distinctes d'un mot polysémique (la conscience linguistique sur ce fait n'est pas la même chez tous les gens), soit des homonymes

véritables (il va sans dire que seuls les homonymes lexicaux et qui sont à la fois homophones et homographes peuvent, dans certains cas, être pris pour sémantiques).

Il ne faut pas non plus oublier que les rapports entre les acceptions de différents mots sont très variés. Il y a toute une gamme de parentés sémantiques même entre les acceptions d'un seul mot. Prenons à titre d'exemple le mot *timbre*, dont le sens fondamental actuel (non pas le sens étymologique) est 'clochette (cloche) métallique qui est frappé par un marteau' (1°). A partir de ce sens, les acceptions suivantes ont évolué: 2° 'le son d'un timbre d'une cloche', 3° 'le son métallique', 4° 'la qualité qui distingue deux sons de même hauteur et de même intensité', 5° 'mélodie'. A partir de ce même sens de base, où cependant l'idée de 'frapper' était entrée au premier plan, on est arrivé aux acceptions suivantes: 6° 'instrument servant à poser les marques différentes', d'où 7° 'la marque que chaque bureau de poste imprime sur les lettres', 8° 'vignette mobile que l'on colle sur une lettre', 9° 'marque imprimée par l'Etat sur le papier dont on se sert pour les actes publics', 10° 'le prix de cette marque', 11° 'bureau où l'on timbre ce papier', 12° 'marque d'une administration, d'une maison de commerce'. A partir du sens principal découlent enfin, métaphoriquement (à la base de la ressemblance de la forme), les sens: 13° 'la partie supérieure d'un casque', d'où 14° 'casque ou couronne surmontant l'écu', 15° 'la tête' (*avoir le timbre fêlé* 'avoir la tête dérangée'). L'enchaînement des acceptions peut être désigné graphiquement comme il suit:



Dans chacun des trois groupes que nous avons établis, les acceptions sont visiblement apparentées (polysémie), mais entre les acceptions des groupes différents, on ne sent plus aucun rapport sémantique, par exemple entre 'la qualité qui distingue deux sons de même hauteur et de même intensité' (4°), 'vignette mobile que l'on colle sur les lettres' (8°) et 'la partie supérieure d'un casque' (13°).

Dans des cas semblables, on peut parler de l'homonymisation des acceptions d'un mot polysémique.

L'homonymisation peut résulter d'un fait extralinguistique. Après l'invention des armes à feu, on a commencé à employer le mot *balle* (ne désignant primitivement qu'une balle à jouer) même pour désigner la masse métallique sphérique dont on chargeait ces armes (emploi métaphorique, basée sur la ressemblance de la forme). De nos jours, les projectiles ayant une forme cylindro-ogivale, *balle*, employé en ce sens, ne fait plus penser à une balle à jouer.

L'homonymisation peut se réaliser aussi sous l'influence de l'emploi du mot en question dans une ou plusieurs langues spéciales. Le sens originaire de *voler* est 'se mouvoir dans l'air au moyen des ailes' (en parlant des oiseaux). Dans la langue de la vénerie, *voler* a pris le sens de 'chasser (et attraper)' et 's'emparer': *un faucon a volé une perdrix, un vautour a volé un lièvre*. La langue commune, reprenant cette acception, l'a modifiée en 's'emparer du bien d'autrui', 'prendre clandestinement'. Entre cette acception et le sens primitif, on ne sent plus de connexité. De nos jours, on conçoit ces deux acceptions en tant que deux verbes divers (homonymes lexicaux absolus).

L'homonymisation de deux ou plusieurs sens tout à fait différents d'un seul et même mot est un processus psychologique qui peut se manifester:

1° par la conversion du mot en question dans une de ses acceptions: *le pas* – (*ne ...*) *pas*, *le point* – (*ne ...*) *point*;

2° par la différenciation du genre: à côté du mot *la mode*, apparaît, dès le XVII^e siècle, *le mode*, et cela aux sens philosophique, grammatical et musical; le mot *la mémoire* fut employé, primitivement, uniquement au sens abstrait, mais dès 1385, il

apparaît même au sens concret et, dans ce sens, il devient masculin dès le XV^e siècle (premièrement chez Comines);

3^o par une différenciation graphique: *dessin* – *dessein*;

4^o par l'emploi dans les calembours: *Cet anarchiste nous fera sauter et pas de joie. Notre affaire ne fait pas un pas. Le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas.*

5^o par le fait qu'on s'en sert pour faire des rimes:

Les accommodements ne font rien en ce point:

Les affronts à l'honneur ne se réparent point (Corneille).

La déshomonymisation est plus rare. Il s'agit également d'un processus psychologique. On trouve un lien sémantique entre deux homonymes véritables et on commence à les envisager en tant que diverses acceptions d'un seul mot, par exemple le nom d'une fleur *souci* (< *soucicle* < *solsequia*), qui est devenue le symbol du souci, précisément à cause de sa forme homonyme, est pris, de nos jours, pour une simple dénomination d'après *souci* 'soin', mot dérivé du verbe *soucier* (< *sollicitare*).

De tout ce qui vient d'être dit, il découle que, du point de vue synchronique, il est souvent difficile de déterminer s'il s'agit d'homonymes étymologiques ou sémantiques. La conscience linguistique, la faculté de soupçonner ou deviner les connexités sémantiques diffèrent beaucoup selon les individus. Très souvent, on ne saurait dire s'il s'agit de deux mots différents ou seulement de deux acceptions d'un mot.

H. Frei, dans «Désaccords» (*Cahiers Ferdinand de Saussure* 18, 1961, 42–45), a fait une tentative sérieuse pour résoudre ce problème. Selon lui, il ne s'agit pas d'homonymes (sémantiques), mais seulement d'acceptions d'un même mot si l'on peut s'en servir dans le même contexte et, éventuellement, remplacer le mot en question, dans l'un de ses sens, par le pronom, par exemple: *On n'élève pas seulement le mouton pour en manger.* «En revanche, l'emploi du même procédé avec des homonymes ... ne peut être que l'occasion de jeux de mots ou de monstruosité: *On informera la police, si vous ne la signez pas. Il a des ennuis avec la police parce qu'il n'en a pas.*» Les homonymes font, en outre, partie de diverses familles de mots; par exemple, à la famille de *louer* 'donner à louage' appartiennent *louage*, *loueur*,

local, locatif, location, locataire, collocation, collocataire, localisé, localité; à celle de *louer* 'faire des louanges' appartiennent *louange, laudatif, éloge, élogieux* (M. Frei ne cite pas tous ces mots). La force de cette conception consiste dans le fait qu'elle est basée sur les critères objectifs; l'inconvénient en est qu'elle ne peut être appliquée qu'à un nombre restreint de cas.

Pour conclure, répétons encore une fois que, du point de vue synchronique, il n'est pas toujours facile (parfois pas même possible) de résoudre s'il s'agit de la polysémie ou de l'homonymie¹ puisque la conscience linguistique et l'avis sur cette question dépendent quelquefois du sujet parlant (de sa formation linguistique, de son intelligence, de son âge, de son expérience, etc.) et qu'il peut changer même d'une génération à l'autre. Nous espérons toutefois d'avoir tracé les limites entre les phénomènes étudiés et démontré les critères applicables à la majorité des cas en question.

Brno (Tchécoslovaquie)

Otto Ducháček

¹ De ce point de vue, peu importe s'il y a question des homonymes étymologiques ou sémantiques.